

À propos de nous

**Le numérique et l'intelligence collective
au service de la santé publique**

TESIS est une **organisation à but non lucratif** détenue et gouvernée par les acteurs de la santé de La Réunion et Mayotte.

Nous créons **des espaces d'échange et de coordination** entre les professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social pour leur donner les moyens de mieux accompagner les usagers.

Notre action est guidée par 5 grands objectifs :

- **Faciliter** la circulation des informations nécessaires à la prise en charge des usagers, et permettre une meilleure coordination des acteurs de la santé, à travers notamment le portail OIIS PRO,
- **Protéger** les données de santé des Réunionnais et des Mahorais. TESIS est le premier opérateur de l'océan Indien certifié Hébergeur de Données de Santé,
- **Accompagner** les acteurs de la santé dans la transformation numérique leurs métiers,
- **Encourager** la cohérence des projets régionaux avec les politiques publiques en matière d'e-Santé, et notamment le volet numérique du plan Ma Santé 2022,
- **Améliorer** l'état de santé des Réunionnais en mettant notre expertise digitale au service de l'information et de la prévention à travers le portail masanté.re, en collaboration avec l'ARS La Réunion.

Notre mission s'inscrit dans une collaboration étroite avec l'Agence de Santé de La Réunion, qui nous soutient financièrement.

À travers le GCS TESIS, les acteurs de la santé de l'océan Indien participent au déploiement d'une e-Santé éthique et citoyenne, au service de tous les usagers.



WWW.TESIS.RE

14 chemin des Anglais - Bât A, local N°3
97 420 Le Port, La Réunion
0262 77 01 00

contact@tesis.re /  @tesis_974

Comment bien gérer l'identité numérique de vos patients ?

Pour tous les professionnels de santé



TESIS
E - SANTÉ

Professionnels de santé libéraux ou hospitaliers, agents administratifs ou secrétaires, voici les bonnes pratiques d'identification que vous pouvez facilement et rapidement utiliser.

La bonne identification du patient est un facteur-clé pour sécuriser les parcours de soin. Lorsque vous utilisez des outils informatiques, cette étape fondamentale de la prise en charge revêt un caractère particulièrement important. Car la manière dont vous renseignez une identité numérique détermine votre capacité à accéder aux informations de votre patient, mais aussi la capacité des autres professionnels à utiliser les informations que vous produisez à son sujet.

Selon que vous travaillez en ville ou en établissement, au sein d'un centre d'imagerie ou

d'un hôpital, vous recherchez vos patients dans différents outils : dans un RIS pour les centres d'imagerie, dans la GAM en établissement, dans votre Logiciel de Gestion de Cabinet, ou même dans des outils numériques en ligne.

Quel que soit l'outil que vous utilisez, ces bonnes pratiques d'identification sont toujours valables, même avec l'arrivée de l'Identifiant National de Santé en janvier 2021, obligatoire pour tous les professionnels de santé !

Comment créer une identité numérique à partir des informations fournies par le patient ou son accompagnant ?



À partir d'une pièce d'identité : carte d'identité, passeport, carnet de famille ou extrait d'acte de naissance, titre de séjour.

Attention, la carte vitale n'est pas une pièce d'identité !

Recueillir a minima les informations suivantes :

- le nom de naissance,
- la liste des prénoms de naissance,
- la date de naissance,
- le sexe,
- le lieu de naissance (code de la commune de naissance)

Compléter avec : le nom d'usage, l'adresse postale, le numéro de téléphone portable et l'e-mail.

Respecter la saisie comme sur la pièce d'identité :

- le nom en majuscules non accentuées sans signe diacritique (accents, cédille) sans abréviation
- les prénoms en majuscules non accentuées sans signe diacritique, sans abréviation, sans virgules, en conservant les tirets et les apostrophes.



Comment trouver le bon patient dans un système informatique ?

À partir de sa date de naissance, éventuellement complétée par les premières lettres du nom (de naissance ou utilisé) et/ou du prénom (de naissance ou utilisé).

Comment indiquer le degré de fiabilité d'une identité ?

En lui attribuant un statut dans votre outil informatique :

- identité provisoire (pas d'utilisation d'une pièce d'identité)
- identité validée (à l'aide de la pièce d'identité du patient)

Comment assurer la qualité de sa base locale ?

En respectant les bonnes pratiques ci-dessus pour rechercher, créer et valider une identité.

En repérant et en traitant les anomalies :

- les doublons d'identité qui font que le patient a plusieurs dossiers sont à fusionner ;
- les collisions d'identité qui font que les informations de plusieurs patients différents sont mélangées dans un même dossier sont à trier ;
- les usurpations d'identités régulières avec la carte vitale qui génèrent des collisions d'identité sont à éviter.

Pour traiter ces cas, référez-vous aux procédures d'identitovigilance de votre structure.



Besoin d'aide ou d'accompagnement pour maîtriser vos outils e-Santé ?

Vous pouvez contacter gratuitement le Guichet OIIS PRO :



0800 123 974

Appel gratuit
du lundi au vendredi, de 8h à 17h

email : contact@oiis.re

Vous pouvez aussi prendre directement rendez-vous avec nos chargées de déploiement :

email : deploiement@tesis.re

Vous avez des questions sur l'identitovigilance ?

Vous pouvez contacter le référent régional :

email : contact-identito@tesis.re



TESIS
E - S A N T É